RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ONISEP L'INFORMATION POUR L'ORIENTATION

Sapeur-pompier / Sapeuse-pompière

Secours et soins d'urgence aux personnes, accidents de la route, incendies, inondations ou bien encore séismes. Les sapeurs-pompiers et les sapeuses-pompières sont sur tous les fronts. Qu'ils soient volontaires, professionnels ou militaires, ces hommes et ces femmes exercent une activité à risques, qui ne peut être menée sans une réelle vocation, ni une bonne condition physique.

SOMMAIRE

Le métier

Compétences requises

Où l'exercer ?

Les études

Emploi et secteur

Salaire du débutant

Pour aller plus loin

Niveau minimum d'accès : **3E**

Salaire débutant : **1888 €**

Statuts : **Militaire, Statut salarié**

Synonymes : Pompier

Métiers Associés : Marin-pompier de marseille, Officier / officière de sapeur-pompier , Sapeur-pompier / sapeuse-pompière de paris

Secteurs professionnels : Fonction publique, Sécurité

Centres d'intérêt : J'aime me déplacer, voyager, J'ai envie de piloter, conduire, Je souhaite protéger et secourir, J'aime les sensations fortes



© Alain Potignon/Onisep

Le métier

Porter les secours d'urgence

Toujours là pour porter secours, le sapeur-pompier ou la sapeuse-pompière administre les premiers soins aux accidentés de la route, aux victimes de noyade, de brûlures etc. Il ou elle éteint les incendies de forêt ou d'immeuble, évacue les personnes en cas d'inondation, d'explosion, de tremblement de terre. Il ou elle effectue parfois le sauvetage d'animaux ou intervient en cas de fuite de gaz, par exemple.

Se spécialiser

Le sapeur-pompier ou la sapeuse-pompière peut se spécialiser. Par exemple, en intervention en milieu périlleux ou en spéléologie pour atteindre des endroits difficiles d'accès (puits, grotte, ravin) ; ou encore en sauvetage aquatique ou en plongée pour des interventions nautiques. Pour retrouver des personnes, le pompier ou la pompière devient agent ou agente cynophile (avec un chien). Il ou elle peut encore intervenir lors d'un accident industriel (pollution chimique ou radioactive par exemple) ou lors de sauvetage et de déblaiement (en cas de catastrophe naturelle).

Actions de prévention

Ce professionnel ou cette professionnelle joue aussi un rôle préventif au sein d'une commission de sécurité, en particulier lors de la construction d'établissements recevant du public (écoles, hôpitaux, salles de spectacles, centres commerciaux). Sur place, une commission spéciale visite les lieux et contrôle la conformité des systèmes de sécurité avant l'ouverture du bâtiment.

Compétences requises

Courage, altruisme et prudence

Au quotidien, un sapeur-pompier ou une sapeuse-pompière est souvent confronté à des situations humainement difficiles ou dangereuses. Le courage et l'altruisme sont

donc des qualités inhérentes au métier. Quant au risque, même calculé, il fait partie intégrante des conditions de travail.

Efficacité et résistance

Confronté à des urgences très diverses, il ou elle sait observer et évaluer rapidement une situation, possède des réflexes sûrs et une bonne condition physique (l'entraînement sportif est important), ainsi qu'une une bonne résistance psychologique.

Sens du devoir

Être sapeur-pompier ou sapeuse-pompière, c'est aussi intégrer le service public. Cela implique d'avoir l'esprit de corps, le sens du devoir et des responsabilités, du don de soi et de l'exemplarité.

Où l'exercer ?

Un corps professionnel structuré

Le corps des sapeurs-pompiers est structuré en grades, des sapeurs aux contrôleurs généraux. En fonction de leur grade, les pompiers et pompières exercent des responsabilités et des fonctions variées. Chaque niveau hiérarchique correspond à des missions spécifiques, allant de l'intervention sur le terrain à la coordination d'équipes ou à la gestion administrative.

Statut civil (fonction publique territoriale)

Qu'ils ou elles soient des professionnels ou des civils, leur présence est assurée sur l'ensemble du territoire français. Exception notable à Paris, dans la petite couronne parisienne et dans la ville de Marseille : ces endroits sont couverts par des pompiers et pompières militaires. Les sapeurs-pompiers et sapeuses-pompières professionnels sont employés par les SDIS (services d'incendie et de secours) qui sont des collectivités territoriales.

Statut militaire

Les sapeurs-pompiers de Paris et les marins-pompiers de Marseille sont des militaires rattachés au ministère des Armées.

Activités variées

Les pompiers et pompières professionnels effectuent des gardes de 12 ou 24 h consécutives, suivies de périodes de repos. Leurs missions sont multiples et diversifiées et aucune journée ne se ressemble. Que ce soit de jour comme de nuit, l'activité peut être intense, particulièrement dans les grandes villes. Toutes les 6 secondes, une intervention est menée sur le territoire national par les SDIS.

Les études

Après la 3e

Les pompiers et pompières professionnels sont recrutés sur concours externe (de caporal) à partir de l'âge de 18 ans, pour les titulaires d'un diplôme de niveau DNB ou CAP. Le grade de sapeur est accessible sans concours mais réservé aux seuls sapeurs-pompiers et sapeuses-pompières volontaires ou jeunes sapeurs-pompiers justifiant de 3 ans d'activité au moins et à condition d'avoir validé une formation initiale (nombre de postes limités). Les pompiers et pompières professionnels officiers doivent être titulaires d'un bac + 2 pour passer le concours externe du grade de lieutenant. À l'issue du concours, le candidat ou la candidate suit une formation à l'Ensosp (École nationale supérieure des officiers de sapeurs-pompiers). Le concours externe de capitaine est ouvert lui pour les titulaires d'un bac + 3. Le SDIS (service départemental d'incendie et de secours) peut renseigner sur les concours.

Les sapeurs-pompiers militaires comme les marins-pompiers de Marseille, les sapeurs-pompiers de Paris et les sapeurs-sauveteurs d'une UIISC (unité d'instruction et d'intervention de la sécurité civile) sont des militaires de la Marine nationale ou de l'Armée de Terre. Les Cirfa (centres d'information et de recrutement des forces armées) peuvent renseigner sur les conditions d'accès (du sans diplôme au bac + 5).

Emploi et secteur

Des statuts complémentaires

Un grand nombre de sapeurs-pompiers et sapeuses-pompières se tiennent prêts, 24 h/24, pour répondre aux urgences. Parmi ces spécialistes du risque, une petite part sont des professionnels et professionnelles, une fraction des militaires affectés à la brigade des sapeurs-pompiers de Paris et au bataillon des marins-pompiers de Marseille, et une large majorité des femmes et des hommes volontaires, exerçant une activité professionnelle ou menant des études en parallèle de leur engagement au service des autres.

Concours selon les besoins

Ceux et celles qui ont un statut professionnel sont des fonctionnaires des collectivités territoriales recrutés sur concours, dont le nombre de postes ouverts chaque année reste limité.

Formations continues

Tous et toutes bénéficient d'une formation initiale d'une durée variable (selon le grade et les missions exercées), puis d'une formation de maintien et de perfectionnement des acquis tout au long de leur carrière.

Secteur

Sécurité

Salaire du débutant *

À partir de 1888 euros brut par mois, hors primes.

* variable en fonction du lieu d'exercice, du statut.

Pour aller plus loin

Sur le web

site de la Sécurité civile présentant les différents statuts pour devenir sapeur-pompier

Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France

Brigade des sapeurs-pompiers de Paris, bureau des ressources humaines, section recrutement

Site de présentation du bataillon de marins pompiers de Marseille.

Centres d'intérêt

J'aime me déplacer, voyager →

J'ai envie de piloter, conduire →

Je souhaite protéger et secourir →

J'aime les sensations fortes →

Autres métiers à découvrir

Gendarme technologies numériques

Gendarme du gign

Analyste criminel

Policier enquêteur

Officier de sapeur-pompier